



Procès-verbal du COPREDIF
du 29 novembre 2012

Au siège de la Ligue d'Ile de France, 1-3 rue de la poterie, 93200 SAINT DENIS

Membres du COPREDIF	Présents	Excusés
Michel Lalet (75)	X	
Olivier Fourreau (77)		X
Jean-Claude Cornillon (78)	X	
Bruno Chamont (91)	X	
Sylvie Thivet (92)	X	
Sylvie Selliez (93)	X	
Claude Marcastel (94)	X	
Charles-Henry Boicherot (95)	X	
Bernard Mahé (Ligue)	X	

Election du Président :

Le Président organise les réunions et représente le COPREDIF au Comité Directeur de la Ligue.

Election :

Claude Marcastel	3 voix	élu président
Charles-Henry Boicherot	2 voix	
Blanc	1 voix	
Abstention	1 voix	

Suppléant Charles-Henry Boicherot

Accueil du COPREDIF

Accueil tournant dans les départements. Premier repas pris en charge par la Ligue, par la suite chaque département paiera.

Secrétariat

Demande de disposer d'un secrétariat partiel pour effectuer des travaux demandés par le COPREDIF (demande de documents) ; possibilité d'adresser des questions à une personne de la Ligue qui sera désignée par Bernard Mahé

Passage en équipes de 4

91 souhaite consulter les clubs pour prendre une décision concertée ; remontée des clubs de l'Essonne plutôt défavorable pour l'instant (pas de gain de temps, ni réellement gain de véhicules, convivialité moindre...) ; réunion des présidents prévue en janvier; étude d'un formalisme néanmoins faite par la commission sportive

75 opposé à l'idée (sondage pas bien fait, problème de promotion des jeunes, nombre d'équipes plus important génère plus de désordre)

77 championnat de D2 fait à 4 à titre expérimental depuis la saison 2012/2013

78 a voté le passage en équipe de 4 toutes divisions à partir de la saison 2013/2014 ; clubs favorables à tenter l'expérience ; filles qui jouaient par équipes de 3 passeraient à 4

92 a voté le passage en équipe de 4 ; petits clubs ont vu l'intérêt de la souplesse ; même tête de pyramide, mais x2 en-dessous

93 a une appréciation mitigée ; souhaite un débat au sein du comité ; craint le fait de ne pouvoir faire jouer les filles avec les garçons ; voit un risque du nombre d'équipes par rapport au nombre de tables des clubs

94 pas favorable ; recensement des salles (10 ne pourraient pas) ; enquête auprès des clubs avec réunion des présidents en janvier ; peu de clubs sont pour le passage en équipe de 4 ; regarde le fait d'augmenter le nombre de filles à 3 par équipes de 6 (au lieu de 2)

95 a voté pour application en 2013/2014 ; détails de l'application pas encore étudiés ; problème des salles pas très grandes

Bilan

3 ont déjà voté pour le passage en équipes de 4 (78, 92, 95)

4 ne sont pas favorables (75, 91, 93, 94)

1 qui teste sur une division (77)

Orientations de la Ligue : 1 féminine autorisée par équipe au niveau régional ; si 1 absent double 2 bloqué ; placement libre des 4 joueurs dans l'équipe

Obligation par la Fédé que la première division départementale soit avec le même nombre de joueurs que la division supérieure

Equipes de N1 : 410 € au lieu de 590 €, mais coût du JA ; il n'y a donc clairement pas de motivation financière de la Fédé

Filles

Plusieurs aiment jouer dans les mêmes compétitions que les garçons

Idée intéressante du 95 qui passera son critérium fédéral départemental totalement en mixte en saison 2013/2014 → voir si il y a une piste à creuser pour d'autres compétitions (équipes ?)

Gestion des Compétitions - Arbitrage

SPID

Le 91 a décidé de repasser à SPID pour le Critérium Fédéral

Assistance possible pour SPID par Jean-Claude Cornillon et le secrétariat du 92

Karine Lориou responsable de SPID à la Fédération peut faire une journée de formation payante, notamment pour SPID déconnecté

Prestations de juge-arbitrage

Souhait du 93 de comptabiliser les compétitions individuelles aussi bien que par équipes

A noter que la R2 et la R1 auront besoin de moins de JA la saison prochaine.

Parler à une prochaine séance de formation des arbitres (recyclage ou réunion annuelle des arbitres pour information générale)

Remettre en débat la possibilité de mutualiser les prestations de JA dans les départements.

Demande à ce que les JA aient tous leurs règlements sur eux.

Promotion

Mondial Ping Tour

dans le 92 à Issy et peut-être à Boulogne

dans le 78, la FFTT demande à trouver une ville type Versailles

dans le 91, l'Essonne organisera au niveau du département, avec l'aide du Conseil Général, sur la base de loisirs de Viry-Châtillon

Santé par le Sport

Le CNDS a un axe de financement santé

Le Tennis de Table pourrait être intéressant pour le développement de l'activité musculaire, les réflexes, la coordination (cf le Fit Ping Tonic...)

Il faudrait se mettre à travailler avec mutuelles, labos... pour savoir si la pratique du Tennis de Table pourrait constituer un bénéfice thérapeutique validé pour certaines pathologies (la santé par le Ping)

→ jeter les bases d'un protocole d'étude Michel Lalet + Sylvie Thivet

Scolaires

Certains départements licencient systématiquement les scolaires. Avantages : récupération de finances publiques (coût de la licence promo < subvention Conseil général par licencié).

Cela peut aller jusqu'à prendre en charge le coût de la licence par le Comité Départemental.

A l'inverse, d'autres ne le font pas, pour être plus représentatifs sur les chiffres des licenciés.